

appui et un peu d'encouragement, elle pourrait devenir, j'en suis sûr, la capitale de la côte est de Terre-Neuve et, à maints égards, la capitale de la côte est du Canada. Les députés savent ce que je veux dire.

Depuis plusieurs années, Gander a besoin d'un nouvel édifice public, mais elle n'a pas mené d'intrigues dans les coulisses pour l'obtenir. Avant mon élection pendant la campagne électorale, mon adversaire a souligné la nécessité de faire construire cet immeuble. On a déjà parlé, je crois, de construire un tel immeuble en 1970. Depuis mon élection, je correspond sans relâche avec le ministre des Postes à ce propos ainsi qu'au sujet d'autres aménagements. Il y a environ un mois, j'ai obtenu la promesse que ce nouvel immeuble serait mis en chantier en 1970. J'ai été très heureux de communiquer la bonne nouvelle à mes commettants qui l'ont bien accueillie.

Je me réjouissais de ce que le gouvernement ait enfin reconnu la nécessité de cette construction. Quelques semaines plus tard, le ministre m'avisait qu'à la lumière des renseignements dont il disposait, les projets étaient temporairement suspendus. Je ne pourrais affirmer qu'il a utilisé le mot «temporairement», mais il m'a annoncé que les projets étaient suspendus et que les services postaux seraient répartis dans la ville et que les autres groupes qui occupaient l'immeuble, comme la Gendarmerie, la douane et les fonctionnaires d'autres services seraient logés dans des bureaux de la ville de Gander.

J'espérais que cela ne se fasse pas. Ces dernières années, cette ville fut l'une des petites villes les plus actives du Canada. En ce moment, l'immeuble public ne suffit pas. Le nouveau projet fournira des installations postales modestes et des bureaux dans des immeubles neufs de la ville pour les fonctionnaires des divers ministères. Ce n'est sûrement pas la façon de réaliser les objectifs dont a parlé le ministre dans son exposé.

Le ministre a déclaré que nous ne pouvions pas nous permettre de restreindre l'espace de bureau. Nous ne pouvons pas nous permettre ce genre d'activité, car, à la longue, le fardeau en sera accru pour le contribuable. J'exhorte le ministre à tenir compte de cet appel particulier. Je n'ai pas souvent l'occasion de soulever à la Chambre certains points particuliers comme celui que je signale présentement au ministre. J'espère qu'il étudiera au moins la possibilité d'enquêter sur cette situation et, comme le ministre des Transports, je compte qu'il écoutera les conseils des gens de

[M. Lundrigan.]

ces régions, car ils ne connaissent que trop les problèmes de ces localités. Je déclare au ministre que nous ne pouvons nous passer de cet édifice et je suppose qu'il prendra acte de mes instances et chargera ses fonctionnaires d'enquêter sur l'affaire et de remédier à la pénurie d'espace dans les édifices publics de la ville de Gander.

Je pourrais épiloguer sur plusieurs problèmes mais il y a d'autres députés qui ont des problèmes d'égale importance à exposer.

• (9.40 p.m.)

M. Marshall: Monsieur le président, j'espère, en amorçant mes commentaires sur les crédits du ministère des Travaux publics, que nous pourrions hâter nos délibérations comme nous l'avons fait cet après-midi pendant l'examen des crédits du ministère des approvisionnements et des services. Il régnait un tel esprit de camaraderie, et on s'adressait mutuellement tant d'éloges qu'on aurait pensé que le gouvernement et l'opposition avaient décrété une trêve.

Dans le court temps de parole qui m'est imparti je veux formuler une seule demande, qui porte sur la construction du port dans la ville de Corner Brook à Terre-Neuve. Je ne saurais exagérer l'importance que représente l'achèvement de ce projet pour l'avenir économique de tout l'Ouest de Terre-Neuve. Le port de Corner Brook dessert une ville de 30,000 âmes et il devient de plus en plus le principal centre de distribution de biens, et de ravitaillement pour l'Ouest et le Nord-Ouest de Terre-Neuve et pour le Labrador, région qui compte plus de 130,000 âmes.

La construction de nouvelles routes et de nouveaux ponts fait de ce port un chaînon essentiel des voies de transport et le seuil de cette nouvelle et captivante région de Terre-Neuve. La section centrale des quais actuels de Corner Brook comprend des bassins des compagnies Bowater Paper et Western Terminals et le quai du National-Canadien. Ces bassins, qui furent construits sur pilotis en 1920 et qui auraient dû s'effondrer il y a des années, sont insuffisants pour le volume des marchandises en transit. On avait prédit que ces quais ne dureraient pas au-delà de 1967. Toutefois, à grands frais, on les a l'an dernier planchés et raccommodés; néanmoins, ils sont en si mauvais état que les principaux voituriers menacent d'abandonner le service après cette saison. Les entreprises de camionnage ne laissent pas leurs lourds véhicules les traverser, par crainte d'un effondrement. L'an dernier, la compagnie Western Terminals a manutentionné plus de 74,000 tonnes de mar-